



BUDGET 2012-2013
COMMUNIQUÉ N°6

BUDGET 2012-2013

Un plan d'action autofinancé de 2,7 milliards de dollars pour poursuivre la lutte aux changements climatiques

Québec, le 20 mars 2012 – « Nous voulons un Québec plus vert. Les efforts déployés par le gouvernement nous ont permis de devenir un véritable leader dans la lutte aux changements climatiques. Nous démontrons une fois de plus notre engagement à long terme dans cette cause avec le dépôt prochain du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, qui profitera d'investissements de 2,7 milliards de dollars », a déclaré aujourd'hui le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, à l'occasion du dépôt du budget 2012-2013 du gouvernement du Québec.

Un marché du carbone pour réduire les GES

Le ministre a indiqué que le financement du plan d'action sera assuré par un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (GES).

« Avec la mise en place de ce système, les entreprises devront détenir des droits d'émission de GES qui seront distribués sous forme d'attribution gratuite, par vente aux enchères, ou une combinaison des deux. Les entreprises les plus performantes qui auront réduit leurs émissions en deçà de leurs droits pourront vendre l'excédent sur le marché du carbone. Inversement, les entreprises qui émettront plus de GES que les droits qui leur sont alloués devront investir pour réduire leurs émissions. Sinon, elles devront acheter des droits lors des enchères du gouvernement ou sur le marché du carbone. Les revenus de ce marché financeront diverses initiatives visant autant le développement du transport en commun que l'adoption, par l'industrie et les citoyens, de comportements plus verts », a expliqué le ministre.

Par ailleurs, il a précisé que la redevance sur les carburants et les combustibles fossiles sera prolongée jusqu'au 31 décembre 2014. Les revenus de 220 millions de dollars ainsi générés seront eux aussi affectés au plan d'action.

« Des 2,7 milliards de dollars d'investissements prévus, les deux tiers seront attribués au financement de mesures qui permettront de réduire les émissions de GES dans le secteur des transports, dont 1,5 milliard de dollars pour le transport collectif et alternatif. L'autre tiers servira à financer d'autres projets, notamment pour l'émergence de bâtiments verts et pour le développement des bioénergies », a-t-il affirmé.

Une bonification du programme Rénoclimat

Le ministre a par ailleurs annoncé que le programme Rénoclimat, qui offre une aide financière aux particuliers pour des travaux de rénovation écoénergétique, sera bonifié. « La rénovation écoénergétique est un moyen efficace de stimuler la croissance économique et la création d'emplois tout en favorisant l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de protection de l'environnement. Par cette mesure, nous soutenons à la fois les citoyens qui cherchent à réduire leur consommation d'énergie et le domaine de la rénovation résidentielle », a-t-il fait valoir.

Le meilleur bilan des provinces canadiennes

Le ministre Bachand a souligné que le Québec affiche le meilleur bilan parmi les provinces canadiennes et se classe parmi les meilleurs en Amérique du Nord au chapitre des émissions de gaz à effet de serre. « Cet excellent résultat est dû en grande partie aux investissements importants que nous avons réalisés dans des sources d'énergie renouvelables, comme l'hydroélectricité et l'énergie éolienne, mais également à la mise en place d'actions concrètes comme le Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques. »

Il a rappelé que la cible de réduction des GES de 20 % sous le niveau de 1990, adoptée par le Québec en 2009, était une des plus ambitieuses en Amérique du Nord. « L'atteinte de cette cible demandera la mobilisation de tous. Notre nouveau plan d'action contribuera à réaliser cet objectif », a conclu le ministre.

- 30 -

Source : Cabinet du ministre des Finances, ministre du Revenu
et ministre responsable de la région de Montréal
Catherine Poulin
Directrice de la communication
418 643-5270
514 873-5363